

## PAROLES

Prononcées dans la Séance du 17 Novembre,

A l'occasion de la mort de M. A. CHOVET.

---

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Pendant nos vacances, un douloureux vide s'est encore produit dans nos rangs, par la mort inattendue de M. Alphonse Chovet, Sénateur de l'Oise, ancien Conseiller général, ancien Maire de Compiègne et Membre titulaire de la Société historique.

A ce dernier titre, je crois donc être votre interprète à tous, en adressant à la mémoire d'un éminent confrère, quelques mots de suprême hommage.

Enfant de Compiègne et véritablement fils de ses œuvres, Alphonse Chovet avait une profonde affection pour sa Ville natale et s'intéressait vivement à toutes ses institutions. La Société historique, par conséquent, ne pouvait le laisser indifférent. Il vint parmi nous en 1895 ; et, si ses loisirs lui ont rarement permis de suivre nos séances et de prendre une part effective à nos travaux, nous ne saurions néanmoins oublier les preuves de bienveillant intérêt et d'aimable sollicitude qu'il nous donna, notamment en trois circonstances mémorables : la première fois, en aidant puissamment, sans être cependant encore des nôtres, à la réussite d'un

---

projet dont la Société historique avait généreusement pris l'initiative, à l'érection, sur la place de l'Hôtel de Ville, d'une statue à notre vaillante Jeanne d'Arc ; la seconde, en usant de sa légitime influence sur le Conseil municipal et auprès de l'Administration supérieure, pour faire conserver à Compiègne les superbes boiseries sculptées de la chapelle de l'ancien Hôtel-Dieu ; et la troisième enfin, en faisant, cette fois avec nous, le plus gracieux accueil à une délégation de la Société d'archéologie de Bruxelles, lors de sa visite à Compiègne et aux environs.

Son ultime pensée fut d'ailleurs celle d'un sage. En bannissant des bords de sa tombe les discours officiels, toujours pompeux et souvent trompeurs, il a voulu laisser entièrement à l'avenir le soin de porter un jugement impartial sur les actes d'une vie bien remplie, mais hélas ! trop soudainement brisée. C'est pourquoi, respectueux à notre tour des dernières volontés de notre excellent confrère, nous bornerons-nous, ici, à lui rendre un simple témoignage de sincère estime et de bien cordial souvenir, en transmettant à sa famille, si cruellement éprouvée, la respectueuse expression de nos plus vifs regrets et de nos plus sympathiques condoléances.

PLESSIER

---

---